

Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 28 mars 2017

Objet : _____ **Conseil départemental junior**

Début du mandat pour les 55 nouveaux conseillers départementaux juniors !

La première séance du Conseil départemental junior (CDJ) aura lieu mercredi 4 avril 2018. Les 55 jeunes conseillers départementaux récemment élus dans 50 collèges loirétains se réuniront en session, accompagné de Marc Gaudet, Président du Département, et Gérard Malbo, Vice-président du et Président du Conseil départemental junior ouvrira cette première séance plénière. Des nouveautés marqueront ce nouveau mandat des jeunes, placé sous le signe de la citoyenneté, dont l'élection d'un Président junior lors de la séance d'octobre 2018.

La matinée sera consacrée à la présentation du rôle et des missions du Département du Loiret, du Conseil départemental junior, des Conseillers départementaux juniors et des encadrants. Par la suite, le prix littéraire Manga Loiret et le concours Coup de fourchette seront présentés.

Lors de l'après-midi, ils verront comment construire un projet. Ils se répartiront dans trois commissions thématiques : Solidarité ; Culture, Sports, Loisirs et Développement durable. En parallèle de ces commissions, une 4ème commission est créée sur le thème de la vidéo. Le groupe de conseillers départementaux juniors qui compose cette commission sera initié aux techniques de l'image et de la vidéo, en réalisant des microfilms de chaque rencontre CDJ. Un film est réalisé en fin de mandat.

Enfin, ils prépareront le défilé du 8 mai.

Durant leur mandature, les Conseillers départementaux juniors sont appelés à se réunir à 6 reprises les mercredis : le **4 avril 2018**, le **30 mai 2018**, en **octobre 2018** ainsi qu'en **janvier, mars et mai 2019**.

Initiation des collégiens à la citoyenneté

Le Conseil général junior a été créé en 2000 par la collectivité dans le cadre de sa politique jeunesse. Rebaptisé Conseil départemental junior en mars 2015, l'objectif de ce dispositif est de sensibiliser les élèves à la démocratie et les former à leur future responsabilité de citoyen. Ses représentants, élus des classes de 5ème, assurent un mandat de deux ans avec pour objectif de contribuer de façon active à la réalisation effective du projet sur lequel ils ont travaillé. Le Département contribue de façon dynamique et concrète à la formation civique des collégiens, ainsi qu'à leur prise de conscience des responsabilités locales.

Informations pratiques

Rendez-vous à 10h à l'Hôtel du Département

Contact presse :
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr